

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJE

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothétique :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Matricule : 03478 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom :

AMAR HAOUCH Soumia

Date de naissance :

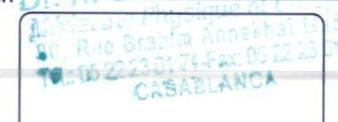
01/01/1952

Adresse :

La même

Tél. : 0522390643

Total des frais engagés : Dhs



Cachet du médecin :

Date de consultation : 03/01/2022

Nom et prénom du malade : AMAR HAOUCH Soumia, Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Myopie droite.

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03/03/2016	S.2.		300.128	DR. H. OUDJEDDAD A. S. E. D. D. C. 30, RUE BIBI HAMMOUD TELE: 0522 200 200 CASABLANCA

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
03/03/2022 Angle Bd Charnier et Jacobin Mansour - Casablanca 0522 36 08 06	03/03/2022	227,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	
	
	
	
	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H D	25533412 00000000	21433552 00000000	
	G B	35533411	11433553	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECU

Docteur N. OUDGHIRI IDRISI

Lauréat de la Faculté de Médecine de Montpellier
 Médecin Spécialiste
 en Médecine Physique et de Réadaptation
 Rééducation Fonctionnelle - Médecine du Sport
 Podologie - Appareillage
 Ancien Attaché des Hôpitaux de Montpellier

sur Rendez-vous

الدكتور نور الدين ودغيري إدريسي

خريج كلية الطب بمونبلييه - فرنسا
 طبيب متخصص في الطب الفيزيائي والتأهيل الوظيفي
 الطب الرياضي - أمراض القدم
 تركيب الأعضاء الإصطناعية

بالموعد



Casablanca, le : 03 - 03 - 2022 الدار البيضاء، في :

1^{me} ANNAONCHA Samy

~~4850~~ - Soigneur en 3,5 yrs le matin & le soir
~~4612~~ Prise en 1 le matin & le soir
~~3670~~ Douxie 1 le matin ()
~~877,00~~

PPV: 48DH50
 PER: 10/24
 LOT: K2831

bottu s.a.
 82, Allée des Caourines - Ain Séba - Casablanca
 S. Bachouch - Pharmacien Responsable

LOT: 126
 PER: JAN 2018
 PPV: 96 DH 00

36,90

CRM

PHARMACIE OULMEY CASA
 S.A.R.L.A.U

Angle Bd Ghandi et Yacoub
 El Mansour Casablanca
 Tél: 0522 36 08 06

Dr. N. OUDGHIRI IDRISI
 Médecin Physique et du Sport
 301, Rue Brahim Annabi Al Maârif
 Casablanca
 Tel: 0522 23 01 71 / Fax: 0522 23 01 97

LOT: 148
 PER: JAN 2020
 PPV: 85 DH 00

(Ex. : Mont Cinto) Maârif - Casablanca
 : (212) 522 23 01 71 / 97 - Fax : (212) 522 23 01 97 - GSM : (212) 659 40 52 62
 E-mail : nord.oudghiri@gmail.com - Site Web : www.crtm.ma